



## COMMUNE DE VULLY-LES-LACS

### AVIS D'ENQUETE

La Municipalité de Vully-les-Lacs, conformément aux dispositions légales et selon l'art. 25 de la Loi sur la protection des eaux contre la pollution (LPEP), soumet à l'enquête publique du **28 janvier au 26 février 2026** le dossier suivant :

- Réfection du collecteur d'eaux claires existant sous le « Chemin du Clos » et le long de la « Route de Riaux »
- Eclairage du « Chemin du Clos » par la pose de 6 nouveaux candélabres

**Parcelles :**

9096, 9165, 9457, 9459, 9519, 10020, 10057, DP 1435, DP 1440, DP 1453, DP 1454

**Maître d'ouvrage :**

Commune de Vully-les-Lacs, Route d'Avenches 11, Case postale 9, 1585 Salavaux

**Auteur du projet :**

Schütz & Péclard SA, Rue du Château 5, Case postale 34, 1564 Domdidier

Le dossier complet est déposé au service technique communal (2<sup>ème</sup> étage), où il peut être consulté, durant la période d'enquête, le lundi, mercredi et jeudi matin de 08h30 à 11h30 et le jeudi après-midi de 14h00 à 17h00 ou sur rendez-vous. Celui-ci est également téléchargeable sur notre site web à titre consultatif (seuls les documents originaux font foi).

Les remarques, observations ou les oppositions éventuelles seront consignées sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité de Vully-les-Lacs, route d'Avenches 11, 1585 Salavaux, durant le délai d'enquête.

La Municipalité